
Services**LE JOURNAL**
DEPUIS 1844 DU JURA**Menu principal****CENTRE DE RETOUR À
PRÉLES**

09.11.2018, 13:57

Entre discussions et clarifications

La Direction de la police et des affaires militaires (POM) conduit actuellement des discussions et procède à des clarifications en vue de l'ouverture du centre. Une rencontre a eu lieu récemment avec le comité qui a lancé une pétition. La POM intégrera dans ses travaux les questions soulevées par les pétitionnaires



L'ancien Foyer d'éducation servira d'abri à des requérants en transit. Photo: LDD

À partir du milieu de l'an prochain, les requérants d'asile déboutés seront hébergés dans le centre de retour de Prêles en vue de leur départ. Entre 350 et 450 places d'hébergement sont actuellement planifiées, mais la POM estime qu'elles ne seront pas toutes occupées de façon permanente. Le centre de retour fait partie de la stratégie de l'asile et des réfugiés du Conseil exécutif dont le Grand Conseil a pris connaissance.

Le directeur de la police et des affaires militaires a conduit des entretiens en février et en mai 2018 déjà avec les représentantes et les représentants des communes concernées, le Conseil du Jura bernois, le Conseil des maires du Jura bernois et la préfète. Il a informé la commission compétente du Conseil du Jura bernois en octobre 2018.

Des discussions ont eu lieu entre la POM et le comité qui a lancé la pétition « Plateau de Diesse centre requérants pas comme cela » (comité CRA). La secrétaire générale adjointe de la POM et le chef du Service des migrations ont présenté les plans du gouvernement et entendu les préoccupations du comité. Il sera tenu compte des remarques et des questions soulevées lors de la rencontre lors des éclaircissements en vue de l'ouverture.

Philippe Brunner, ancien chargé de sécurité du Foyer d'éducation de Prêles, dirigera le centre de retour. Des emplois seront créés dans la restauration, les services de conciergerie, l'encadrement et l'enseignement obligatoire. Les enfants hébergés sur place seront instruits dans une école interne. Un concept de sécurité est en cours d'élaboration. Les éclaircissements concernant l'alimentation en eau, la protection anti-incendie et le transport se poursuivent. Des mesures seront engagées en cas de besoin.

L'ouverture du centre a été retardée de huit mois environ. La Direction de la police et des affaires militaires n'est pas en mesure de donner pour l'heure des renseignements sur l'avancement des travaux. Elle reste néanmoins en contact avec les différents acteurs. Une séance d'information sera organisée pour la population au printemps 2019.

CBE

MOTS CLÉS: [Preles](#), [Requérants déboutés](#), [Discussion](#)

[Connectez-vous](#) ou [inscrivez-vous](#) pour publier un commentaire

ARTICLES CORRESPONDANT: RÉGION